

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL - UQAM
Département de science politique

Session : Automne 2011

PLAN DE COURS

**PRINCIPES ET TECHNIQUES DE GESTION
DANS LE SECTEUR PUBLIC**

POL 4780-40

**CHARGÉE DE COURS :
PATRICIA GAZZOLI**

DESCRIPTIF DU COURS

1) OBJECTIFS DU COURS

Après les années 80 les administrations publiques, dans plusieurs pays et dans différents paliers, ont passé par des réformes administratives significatives, caractérisées par la philosophie managériale. Ces transformations se doivent à une série de phénomènes, parmi lesquels la crise financière et économique des États, l'ascension des partis politiques d'orientation libéral-démocrate et le développement des technologies et des techniques de gestion, facilitées surtout par le l'avancement des connaissances en informatique et en télécommunication. Dans ce contexte, le cours vise :

- à présenter cette tendance en termes de réforme administrative publique et à comprendre les contextes plus généraux de son adoption;
- à explorer les plusieurs orientations et principes de cette nouvelle philosophie de gestion publique;
- à inciter la pensée critique au sujet des réformes managériales, ainsi que des nouvelles techniques de gestion;
- à explorer les orientations et les techniques de gestion actuelles;
- à fournir des outils d'ordre conceptuel et pratique permettant aux étudiants de mieux saisir les récentes réformes dans l'administration publique, les critiquer et utiliser leurs propositions dans de différents contextes administratifs.

2) DÉMARCHE GÉNÉRALE

À fin d'optimiser l'apprentissage et rendre les cours plus dynamiques, outre les exposés magistraux, différentes activités pédagogiques seront mises en œuvre. Celles-ci permettront aux étudiants d'approfondir les thèmes proposés, les localiser dans la réalité québécoise et canadienne et relier la théorie à la pratique.

- Exposés et discussions
- Présentation des expériences vécues
- Présentation de lectures par les étudiants
- Débats préparés
- Travaux en équipe
- Présentation des événements de l'actualité reliés aux thèmes abordés dans le cours.

3) TRAVAUX ET ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur la base d'examens individuels et de travaux individuels et collectifs, dans lesquels ils devront faire la preuve qu'ils ont bien assimilé les enseignements théoriques proposés. Le nombre idéal d'étudiants par équipe est de quatre.

Le cours comporte deux examens, l'un en mi-session, l'autre en fin de session. Le premier examen portera sur le contenu des sessions I à VI et le deuxième sur les sessions VII à XII. **Les lectures sur les thèmes abordés, indiquées dans le plan de cours, sont obligatoires.** Lors des examens, les étudiants n'auront pas le droit à leurs notes de cours.

À fin de rendre les cours plus dynamiques la participation des étudiants sera demandée, sous une base volontaire, pour la préparation de courtes présentations de textes (10 à 15 minutes), préparation des débats, rédaction des résumés des textes à être distribués aux

autres étudiants, analyses critiques, présentation des expériences vécues au travail, des actualités, études de cas et discussions en groupe. Bien qu'ils puissent choisir quand participer, **tous** les étudiants devront participer à des activités en salle de cours, leur présence étant obligatoire la journée de leur participation.

S'y ajoutera un travail collectif long mettant à l'épreuve la maîtrise des concepts. Ce travail devra porter sur l'un des thèmes abordés dans le cours. Dans l'objectif de coconstruction des connaissances, quelques thématiques d'investigation seront proposées, surtout en ce qui touche à la réalité québécoise ou canadienne, à propos des plusieurs principes et techniques de gestion abordés dans le cours. Bien que les problématiques comprennent la recherche empirique, cette recherche doit pouvoir être développée à partir des média, des documents officiels publiés par les gouvernements, ou des rapports d'études. Cependant, l'analyse de la situation ou cas en étude à partir de la connaissance scientifique acquise est essentielle et au moins huit références scientifiques doivent figurer dans les travaux finaux. Lors du quatrième cours (12-05-2011) les étudiants devront présenter par écrit leur équipe ainsi que le thème choisi pour le travail de session.

Consignes pour le travail de session:

- Nombre de participants pour équipe: 4 étudiants.
- Le thème choisi devra être approuvé au préalable par le chargé de cours.
- La recherche scientifique sur le thème devra se concentrer sur les publications scientifiques (revues scientifiques, livres). Les références du cours comptent comme sources bibliographiques possibles. Le travail doit présenter les références bibliographiques (au moins 8 références scientifiques)
- La recherche empirique peut porter sur des documents officiels des gouvernements, des rapports d'études, des média, des témoignages, etc.)
- La présentation orale devra durer 10 minutes (un maximum de 10 acétates), étant suivie par 5 minutes de questionnement.

Format du travail écrit:

- 10 à 15 pages, excluant les références
- Times New Roman, 12', double interligne

Organisation du travail écrit :

- Introduction (+-1 page)
 - courte présentation du thème du travail
 - courte description de la méthode de recherche (stratégie de recension des écrits, stratégie de recherche empirique)
 - présentation de l'organisation du texte
- Présentation et discussion des approches scientifiques sur le thème (différents points de vue des auteurs) (+- 5 pages)
- Présentation de la situation / cas en analyse (+- 4 pages)
- Analyse critique de la situation / cas à partir des références scientifiques (+- 4 pages)
- Conclusion (+-1 page)

À remettre le 15 décembre 2011.

TRAVAUX ET PARTICIPATION	POINTS	DATES
Examen partiel	20	20 octobre 2011
Examen de fin de session	25	15 décembre 2011
Participation durant le cours (présentation de textes, revues critiques, débats organisés, etc.)	10	au cours de la session (tirage au sort)
Travail de session	30 Tout retard sera pénalisé d'un point par jour (max. 5 jours)	15 décembre 2011
Présentation en classe du travail de session	15	8 et 5 décembre 2011 (tirage au sort)
TOTAL	100	Selon les exigences de l'UQAM

4) CRITÈRES ET INDICATEURS D'ÉVALUATION DES TRAVAUX

TRAVAUX OU PARTICIPATION	CRITÈRES OU INDICATEURS	POINTS
Travail de session	Format et présentation	3
	Présentation de la revue de littérature sur le thème	8
	Présentation de la situation / cas étudié	8
	Qualité de l'analyse critique (intégration de la revue de littérature et des notions acquises dans le cours)	8
	expression écrite	3
	TOTAL	
Présentation du travail de session en classe	Originalité et qualité technique	3
	Clarté	7
	Qualité des réponses aux questions	5
	TOTAL	

À noter que, dans le cadre du travail final, l'étudiant devra faire mention de **toutes les citations tirées d'un document appartenant à autrui**, en utilisant les guillemets, et des **références exactes** pour chacune d'elles. À défaut de quoi, les règles de l'UQAM en matière de plagiat pourront être appliquées.

5) LECTURES

Obligatoires : Recueil de textes

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Chargée de cours : Patricia Gazzoli

Courriel : patricia.gazzoli@uqam.ca

PLAN

Date 08-09-2011

INTRODUCTION AU COURS

- Présentations des étudiants et du chargé de cours
- Revue du plan de cours
- Commentaires sur le recueil de textes
- Choix de participation orale au cours

Thème I – LE PARADIGME BUREAUCRATIQUE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- La bureaucratie selon Weber: contexte de développement des bureaucraties publiques
- La philosophie de gestion managériale en opposition au paradigme bureaucratique
- La fin contestable de la bureaucratie publique

Lectures :

AUCOIN, Peter (1997). «The Design of Public Organizations for the 21st. Century: Why Bureaucracy Will Survive in Public Management», *Administration publique du Canada*, vol. 40, n. 2, p. 290-306. ISSN 0008-4840

Date 15-09-2011

Thème II – LES RÉFORMES MANAGÉRIALES

- Contexte de développement
- Les grandes orientations de philosophie de gestion managériale (Nouvelle gestion publique)

Lectures :

CHARIH, Mohamed et Lucie ROUILLARD (1997). «The New Public Management», dans Mohamed Charih et A. Daniels, *New Public Management and Public Administration in Canada*, chapitre 1, Toronto, L'Institut d'administration publique du Canada, 328 p., p. 27-45,

ISBN 0920715540

POLLITT, Christopher et Geert BOUCKAERT (2000). «The Nature of Public Management Reform», dans Christopher Pollitt et Geert Bouckaert, *Public Management Reform: A Comparative Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 314 p., p. 6–23. ISBN 0198295960

Participation étudiante:

Expérience vécue de réforme de type managérial au sein de la fonction publique

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- La réforme managériale au gouvernement du Québec sous Charest: état de la situation et considérations critiques
- La réforme managériale au Canada: état de la situation et considérations critiques

Date 22-09-2011

Thème III – LA GESTION PAR RÉSULTATS / LES AGENCES

- Contrôle par résultats
- Quels résultats? Dimensions à prioriser
- Le modèle des agences

Lectures :

MARTIN, Valérie et Marie-Hélène JOBIN (2004). «La gestion axée sur les résultats: Comparaison des cadres de gestion de huit juridictions», *Administration publique du Canada*, v. 47, n. 3, p. 304–331, ISSN 0008-4840

GRAHAM, Andrew et Alasdair ROBERTS (2004). «The Agency concept in North America. Failure, adaptation and incremental change», dans Christopher Pollitt et Colin Talbot, *Unbundled Government. A Critical Analysis of the Global Trend to Agencies, Quangos and Contractualisation*, London, Routledge, 224 p., p. 140-163. ISBN 0415314488

ROY, Paul-Réné et Pierre GIARD (2003). «Des unités autonomes de service aux agences: un modèle administratif québécois en émergence», *Coup d'œil*, L'observatoire de l'administration publique, École nationale d'administration publique, v. 9, n. 3, Juin, p. 19-23, ISSN 1203-8717

Participation étudiante:

Présentation du texte de Graham: les agences en Amérique du Nord, particulièrement au Canada. Distribution du résumé du texte.

Présentation du texte de Roy et Giard: les agences au Québec. Distribution du résumé du

texte.

La transition en agence de Revenu Québec (expérience vécue) (si un étudiant travaille à RQ)

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- La gestion axée sur les résultats au Québec: La Loi de l'Administration Publique de 2003
- La gestion axée sur les résultats au gouvernement canadien

Date 29-09-2011

Thème IV – LA GESTION DE LA QUALITÉ ET DES SERVICES

- La qualité des produits et des services
- Le contrôle de la qualité : possibilités, difficultés, impasses
- La symbolique des services
- L'orientation client
- Consommateur, client, utilisateur, prestataire ou citoyen?

Lectures :

POLLITT, Christopher (1990). «Doing Business in the Temple? Managers and Quality Assurance in the Public Services», *Public Administration*, v. 68, winter. p. 435-452. ISSN 1467-9299

KERNAGHAN, Kenneth; Brian MARSON et Sandford BORINS (2001). «Le service au public», dans Kenneth Kernaghan; Brian Marson et Sandford Borins, *L'administration publique de l'avenir*, Toronto, Institut d'administration publique du Canada, 389p., p. 139-175. ISBN 0920715966

Conférencier invité : Services Canada

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- L'approche client et la qualité des services au gouvernement du Québec après 2003
- Services Canada : historique et bilan
- Les sondages de satisfaction des services publics au Canada: évolution de la satisfaction des citoyens

Date 06-10-2011

Thème V – L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

- Les nouvelles technologies de l'information et l'administration publique - domaines
- Difficultés d'implantation
- Tendances

Lectures :

KERNAGHAN, Kenneth et Justin GUNRAJ (2004). «Integrating information technology into public administration: Conceptual and practical considerations», *Administration publique du Canada*, v. 47, n. 4, décembre, p. 525-546. ISSN 0008-4840

GAUTRIN, Henri-François (2004). *Rapport sur le gouvernement en ligne. Vers un Québec branché pour ses citoyens*, Introduction et chapitre 1, Québec : Assemblée nationale, 292 p., p. 7-32, ISBN 2550427505. Disponible au <http://sbisrvntweb.ugac.ca/archivage/18220615.pdf>

Participation étudiante:

Présentation du texte de Gautrin. Distribution du résumé du texte.

Recherche sur l'état de la situation au Québec. (suite du rapport Gautrin)

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- Les difficultés auxquelles fait face le gouvernement du Québec (ou l'un de ses Ministères ou agences) dans le processus d'implantation du gouvernement en ligne
- Les difficultés auxquelles fait face le gouvernement du Canada (ou l'un de ses Ministères ou agences) dans le processus d'implantation du gouvernement en ligne
- Le gouvernement en ligne : expériences d'autres pays ou d'autres provinces
- Le gouvernement en ligne au palier municipal

Date 13-10-2011

Thème VI – LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Conférencier invité

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- Les particularités de la planification stratégique au sein des administrations publiques

- La planification stratégique des Ministères du gouvernement du Québec
- La planification stratégique des Ministères du gouvernement du Canada

Date 20-10-2011

Examen partiel

Date 27-10-2011

Semaine de lecture

Date 03-11-2011

Thème VIII – IMPUTABILITÉ ET ÉTHIQUE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

À venir

OCDE (2005). *Gérer les conflits d'intérêts dans le service public. Lignes directrices de l'OCDE et expériences nationales*, 272 p., p. 23 -42, ISBN 9264104925

Participation étudiante :

Présentation du texte de l'OCDE

Présentation du dossier sur l'éthique en milieu municipal

Thèmes des groupes :

1. Ville de Montréal : les scandales éthiques,
2. Ville de Montréal : redressement de la situation,
3. Autres municipalités du Québec (3 cas)
4. Réaction du gouvernement québécois

Date 10-11-2010

Thème IX – LA DÉCENTRALISATION

- Types de décentralisation
- La proximité du citoyen
- Décentralisation des responsabilités, pouvoirs et budgets?

Lectures :

POLLITT, Christopher (2005). «Decentralization : A Central Concept in Contemporary Public Management», dans Ewan Ferlie; Laurence E. Lynn Jr.; et Christopher Pollitt, *The Oxford Handbook of Public Management*, Oxford, Oxford University Press, 789 p., p. 371-397. ISBN 0199259771

MELOCHE, Jean-Philippe et Christopher R. BRYANT (2006). «Entre le discours et la réalité : quelques mesures de décentralisation au Québec», *Organisations et territoires*, v. 15, n. 2, p. 13-19. ISSN 1493-8871

MARCOU, Gérard (2008). «Introduction», dans Gérard MARCOU (dir.), *Premier Rapport Mondial sur la décentralisation et la démocratie locale dans le monde*, Paris : Harmattan, p. 17-21, ISBN 9782296062641. Disponible en ligne au <http://bibvir.uqac.ca/bd/man.php?TD=ARC&IdNot=030092191&FORMAT=pdf>

MARCOU, Gérard (2008). «L'Amérique du Nord» dans Gérard MARCOU (dir.), *Premier Rapport Mondial sur la décentralisation et la démocratie locale dans le monde*, Paris : Harmattan, p. 55-73, ISBN 9782296062641. Disponible en ligne au <http://bibvir.uqac.ca/bd/man.php?TD=ARC&IdNot=030092191&FORMAT=pdf>

Participation étudiante:

Présentation du texte de Marcou, « L'Amérique du Nord ». Distribution du résumé du texte.

Présentation du texte de Meloche et Bryant. Distribution du résumé du texte.

Débat: pour ou contre la décentralisation des pouvoirs publics au Québec?

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- La décentralisation au gouvernement du Québec: développements récents

Date 17-11-2011

Thème X – LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

- Contexte
- Accords, contrats, responsabilités
- Expériences à travers le monde
- Risques

Lectures :

MAZOUZ, Bachir et Noureddine BELHOCINE (2008). «Gérer l'interface politique, organisationnelle et économique des PPP», dans Michel Boisclair et Louis Dallaire, *Les défis du partenariat dans les administrations publiques. Un regard systémique. Théorie et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 368 p., p. 173-200, ISBN 276051532X

VINING, Aidan R. et Anthony E. BOARDMAN (2008). «Public-private partnerships in Canada: Theory and evidence», *Administration publique du Canada*, v. 51 n. 1, mars, p. 9-44, ISSN 0008-4840

Participation étudiante:

Présentation de la discussion médiatique touchant l'emploi d'un PPP dans

a) la construction du nouveau centre hospitalier du CHUM

b) la construction de la nouvelle salle de l'Orchestre Symphonique de Montréal

Débat: pour ou contre la décentralisation des pouvoirs publics au Québec?

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- Le nouveau centre hospitalier du CHUM
- L'emploi des PPPs dans les infrastructures publiques
- Le gouvernement du Québec et la réglementation des PPP
- L'intérêt du secteur privé dans les PPPs au Québec et au Canada

Date 24-11-2011

Thème X– LA GESTION EN RÉSEAUX

- L'offre alternative de services
- Relations intersectorielles
- Gouvernance et gouvernementalité
- Les réseaux de la santé et des services sociaux

Lectures :

FORD, Robin et David ZUSSMAN (1997). «La prestation de rechange des services: Transcender les frontières», dans Robin Ford et David Zussman, *Alternative Service Delivery: Sharing Governance in Canada*, Toronto, Institute of Public Administration of Canada, 288p., p.15-28. ISBN 0968211909

KLIJN, Erik-Hans (2005). «Networks and Inter-organizational Management. Challenging, Steering, Evaluation, and the Role of Public Actors in Public Management», dans Ewan Ferlie; Laurence E. Lynn, Jr. et Christopher Pollitt, *The Oxford Handbook of Public Management*, Oxford, Oxford University Press, 789 p., p. 347-369. ISBN 0199259771 (Ce texte sera disponible sur Moodle).

Participation étudiante:

Présentation du nouveau format des services sociaux et de santé au Québec: les RSSS

Présentation : les tables de concertation locale à Montréal

Suggestion de thèmes reliés pour le développement du travail de session:

- Les réseaux dans le domaine de la santé au Québec
- Les relations intersectorielles entre secteur public et tiers secteur

Date 01-12-2011

Thème XI – CONSIDÉRATION CRITIQUE DES RÉFORMES MANAGÉRIALES

- contextualisation des réformes Vs. principes généraux
- principes généraux : complémentarité ou opposition schizophrénique?
- le changement organisationnel
- tendances

Lectures :

DUNLEAVY, Patrick; Helen MARGETTS; Simon BASTOW et Jane TINKLER (2006). «New Public Management is Dead - Long Live Digital-Era Governance», *Journal of Public Administration Research and Theory*, v. 16, p. 467-494. ISSN 1053-1858

Texte à venir

Présentation des travaux finaux des étudiants en classe (4 groupes)

Date 08-12-2011

Présentation des travaux finaux des étudiants en classe (6 groupes)

Date 15-12-2011

Examen final

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.